

Sylvain Brunier, *Le bonheur dans la modernité. Conseillers agricoles et agriculteurs (1945-1985)*, Paris, ENS Éditions, 2018.

Laurent Herment



L'ouvrage de Sylvain Brunier procède du remaniement profond de sa thèse, soutenue en 2012, *Conseillers et conseillères agricoles en France (1945-1983) : l'amour du progrès aux temps de la « révolution silencieuse »*.

En s'intéressant au destin de la profession de conseiller agricole, Sylvain Brunier nous offre un récit décalé de la modernisation de l'agriculture française sur la période 1945-1990. En effectuant ce pas de côté, l'auteur nous permet d'entrevoir les grands enjeux de la modernisation agricole au prisme d'une profession méconnue qui a pourtant activement participé à ce processus. L'essentiel de la démonstration très convaincante de l'auteur repose sur l'analyse de l'activité des conseillers agricoles en Isère et en Savoie. La diversité

des systèmes agraires du premier département lui permet de rendre compte des scissions de la politique agricole entre 1945 et 1985, de la redéfinition des rôles des conseillers agricoles et de leur perte d'influence progressive.

Dans tous les pays d'Europe occidentale et aux États-Unis, les conseillers agricoles ont joué un rôle important dans la modernisation de l'agriculture. Au sortir de la guerre, la France est de très loin l'un des pays les moins bien pourvus en la matière (Italie comprise). C'est dire si le défi est immense et s'il est logique que, comme l'indique l'auteur dans le premier chapitre, les élites agricoles françaises trouvent leurs sources d'inspiration dans des exemples étrangers, américain mais aussi danois. On notera que l'exemple néerlandais n'est pas évoqué, ce qui est assez déroutant, tant les Pays-Bas apparaissent depuis la fin du XIX^e siècle comme une des terres d'élection de la modernisation agricole.

Le plan purement chronologique de l'ouvrage, divisé en cinq chapitres, chacun correspondant à une période d'une dizaine d'années, se justifie pleinement. La mise en récit de l'évolution du métier de conseiller agricole sur une période d'environ cinquante ans ne s'accommoderait pas d'un plan thématique tant les inflexions de la politique agricole imposent leur rythme aux conseillers agricoles et aux agriculteurs. Mais, loin d'être un simple récit linéaire, l'ouvrage est porté par une véritable problématique.

Durant l'ensemble de la période, la recherche d'une définition stable de la profession

de conseiller agricole constitue un enjeu majeur tant pour les conseillers eux-mêmes que pour les institutions qui les emploient. Dans les années 1950-1960, cette définition s'appuie sur un certain nombre de certitudes intimement liées aux modalités d'exercice de la profession et à la politique visant à promouvoir l'émergence d'une classe d'agriculteurs susceptibles de porter la modernisation : autonomie, conseil, proximité avec les agriculteurs, indépendance vis-à-vis des services de l'État et des fournisseurs d'intrants (firmes et coopératives). Les conseillers et les conseillères employés et formés par les chambres d'agriculture, portent le projet d'une modernisation qui s'appuie sur des exploitations familiales de taille moyenne. Plus que tout, c'est la volonté de considérer l'exploitation comme un tout qui constitue la caractéristique de ce métier.

Au-delà de l'œuvre des conseillers eux-mêmes, les enjeux ne sont pas minces pour les différentes organisations qui luttent pour l'accès aux financements et pour leur contrôle. Si les services de l'État, en particulier les directeurs des services agricoles départementaux, sont rapidement écartés au nom de la nécessité de confier l'activité de conseil aux instances représentatives de la profession, la lutte entre les syndicats agricoles (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, FNSEA), les coopératives (qui sont plus ou moins liées aux syndicats) et les chambres d'agriculture fait rage durant toute la période. Prendre le contrôle des sources de financement, c'est prendre, au moins partiellement, le contrôle de la politique de modernisation.

Durant une vingtaine d'années, le groupe des conseillers agricole occupe une position privilégiée dans le cadre d'un projet de modernisation qui cherche à promouvoir l'exploitation familiale comme structure susceptible d'adopter des pratiques qui répond à l'impératif de croissance de la production. Mais au-delà de 1970, ils perdent à la fois une grande partie de leur autonomie et de leur raison d'être. Au tournant des années 1960-1970, la politique agricole se détache du modèle promu depuis la fin de la guerre. On passe d'une modernisation à visage humain (ou plutôt familiale) à une modernisation qui vise prioritairement à sélectionner des exploitations les plus performantes économiquement. Dès lors, la place des conseillers agricoles devient de plus en plus instable et précaire.

Le tournant productiviste et industriel s'accompagne d'une bureaucratisation croissante de l'activité des conseillers. Le rôle de plus en plus important de l'évaluation des performances économiques par le biais des techniques de gestion et l'influence croissante de la FNSEA et des coopératives sur la définition des objectifs de la modernisation induisent une spécialisation croissante de l'activité de conseil.

Le schéma productiviste qui s'impose, à la fois sous l'influence des choix européens et des décisions nationales soutenues par la FNSEA, induit en effet une transformation de la profession. L'activité de conseil devient de plus en plus segmentée et spécialisée. La concurrence des conseillers/représentants des coopératives, des fournisseurs d'intrants et des conseillers du Crédit agricole marginalise l'activité des conseillers agricoles.

Or, cette évolution est clairement contradictoire avec le projet que défendent les conseillers et une partie de leurs organisations syndicales. Au terme de la période, malgré le bref intermède 1981-1983, les conseillers agricoles ont perdu une grande



Histoire@Politique, « Comptes rendus – ouvrages », www.histoire-politique.fr
Mis en ligne le 30 juillet 2019

part de leur influence, si ce n'est dans des zones situées à la périphérie des grands courants de la modernisation agricole.

La lecture de l'ouvrage de Sylvain Brunier constitue un réel plaisir. L'auteur rompt clairement avec une histoire institutionnelle de la modernisation agricole. Il faut y insister. Nous n'exprimerons qu'un regret. Sylvain Brunier évoque à plusieurs reprises des films réalisés au cours de son travail de recherche. Nous voudrions en savoir plus à ce sujet et surtout nous aurions souhaité pouvoir les visionner.